



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 04-ACM/PRMP/UGPM/2024

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du 18/11/2024 publié dans AO RAHA en date du 21/11/2024, ainsi qu'au journal des marchés publics.

2. Le AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour

" Organisation de divers événements, répartie en cinq (05) lots (A commande): - Lot 1 : Pause-café - Lot 2 : Restauration - Lot 3 : Cocktail - Lot 4 : Boissons non alcoolisées - Lot 5 : Boissons alcoolisées "

Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots .

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics, notamment en ses articles 35 et 63 en vue de la passation de marché à commande.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du Responsable : RAFALIMANANA landry Jean.
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse : 13, Rue Fernand Kasanga Tsimbazaza - ANTANANARIVO 101

5. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version électronique, doit être retiré à la AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR, 1er age / Porte 119 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)

- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 4: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 5: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

. 2^{ème} Paiement à effectuer auprès de AVIATION CIVILE DE MADAGASCAR, Rez de chauss - Caisse.

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 2: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 3: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 4: dix mille Ariary (Ar10 000.00)
- Lot 5: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par Chèque Bancaire.

6. Les plis devront parvenir à au Siège de l'Aviation Civile de Madagascar, 1er étage Porte 119, 13 Rue Fernand Kasanga Tsimbazaza Antananarivo 101 au plus tard le 30/12/2024 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: huit cent mille Ariary (Ar800 000.00)
- Lot 2: deux millions quatre cent cinquante mille Ariary (Ar2 450 000.00)
- Lot 3: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)
- Lot 4: deux cent soixante-quatre mille Ariary (Ar264 000.00)
- Lot 5: deux cent trente-quatre mille Ariary (Ar234 000.00)

Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à Le 28/11/2024

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS